

Conformément aux principes élevés proclamés dans la Charte, l'Organisation des Nations Unies doit se prononcer pour l'élimination immédiate et complète du régime colonial sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations.

Cette action deviendra l'un des grands fondements du développement de relations véritablement amicales entre tous les Etats et tous les peuples et, partant, l'une des grandes contributions à l'accomplissement de la noble tâche qui consiste à assurer une paix solide et durable dans le monde.

Fermement attaché au principe que l'Organisation des Nations Unies est un centre où s'harmonisent les efforts des nations vers les fins communes énoncées dans la Charte, le Gouvernement soviétique saisit l'Assemblée générale d'un projet de déclaration où sont proclamées solennellement les demandes suivantes :

1. Accorder sans délai à tous les pays coloniaux, territoires sous tutelle et autres territoires non autonomes, l'indépendance complète et la liberté d'édifier leurs propres Etats nationaux conformément à la volonté et aux

aspirations librement exprimées de leurs peuples. Le régime colonial et l'administration coloniale sous toutes ses formes doivent être entièrement supprimés afin de permettre aux peuples de ces territoires de décider eux-mêmes de leur sort et de leur régime politique.

2. Eliminer également tous les points d'appui du colonialisme, à savoir les domaines et les zones cédées à bail en territoire étranger.

3. Les gouvernements de tous les pays sont invités à observer rigoureusement, dans les relations entre Etats, les dispositions de la Charte des Nations Unies et de la présente Déclaration concernant l'égalité et le respect des droits souverains et de l'intégrité territoriale de tous les Etats sans exception, et à n'admettre aucune manifestation du colonialisme, aucun droit ou privilège exclusif de certains Etats au détriment d'autres Etats.

Le texte du projet de déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux est joint au présent mémoire explicatif¹.

¹ Voir ci-dessous document A/4502.

DOCUMENT A/4502 *

Projet de déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, présenté par le Président du Conseil des ministres de l'Union des Républiques socialistes soviétiques à la 869^e séance plénière de l'Assemblée générale

[Texte original en russe]
[23 septembre 1960]

Les Etats qui composent l'Organisation des Nations Unies ont fondé leur Charte sur les idéaux élevés et humains de l'égalité des droits des nations et des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes.

Née au moment où s'achevait dans la victoire la seconde guerre mondiale, l'Organisation des Nations Unies concrétisait l'espoir qu'avec la barbarie et les crimes du fascisme et du militarisme disparaîtraient l'inégalité et l'asservissement de certaines nations et certains peuples par d'autres. Mais les espoirs des peuples ne se sont pas tous réalisés. Jusqu'à présent, le problème actuel si vital qu'est la libération complète de l'humanité du honteux régime colonial, hérité du passé, n'a pas été résolu.

Notre époque est celle de la rénovation rapide de la société, celle de l'établissement de modes de vie plus progressifs et plus justes, celle où la puissance de l'homme sur les forces de la nature prend un essor sans précédent. Le temps est venu de libérer entièrement et définitivement les peuples qui souffrent dans la servitude coloniale. C'est pourquoi les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies proclament solennellement leurs convictions, leurs intentions et leurs exigences en ce qui concerne l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

Les peuples qui en oppriment d'autres ne peuvent être libres. Tout peuple libre doit aider ceux qui sont encore opprimés à conquérir leur liberté et leur indépendance.

La grande renaissance des peuples asservis

La libération rapide et l'émancipation des pays et des peuples sont un phénomène significatif de notre temps. La génération actuelle a encore vu les deux tiers de la population mondiale vivre sous le régime colonial. A la fin de la première guerre mondiale, les chaînes de l'oppression coloniale et nationale sont tombées dans un certain nombre de pays. L'étendard de l'indépendance

nationale, flottant haut sur le monde, est devenu aujourd'hui celui de centaines et de centaines de millions d'individus sur tous les continents du globe. Le temps est venu de la libération et de la renaissance des nations, des peuples et des tribus qui récemment encore étaient opprimés et écrasés. Des dizaines de nouveaux Etats ont rejoint la famille des pays indépendants. Les concepts démocratiques de l'égalité des droits des nations et de leur autodétermination deviennent des réalités.

Le mythe de l'incapacité des peuples coloniaux à gouverner, à créer, à construire s'est évanoui.

Aujourd'hui personne ne peut dire que les peuples d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine sont incapables de se gouverner. Des forces titanesques se sont réveillées pour construire une nouvelle vie indépendante avec un courage nouveau. Aujourd'hui le règlement des problèmes internationaux ne peut non plus se concevoir sans la participation de la République populaire de Chine, sans la participation des peuples libérés de l'Inde, de l'Indonésie, de la Birmanie, de Ceylan, de la République arabe unie, de l'Irak, du Ghana, de la Guinée et d'autres Etats petits et grands.

Personne ne peut plus dire aujourd'hui que la libération des nations et des peuples qui subissent le joug du colonialisme élargira la zone des conflits et des heurts entre nations. Au contraire, la libération nationale a élargi la zone de paix tandis que l'oppression coloniale et la politique colonialiste ont mené et mèneront à la guerre.

Personne ne peut plus affirmer aujourd'hui que la libération des nations conduirait à un recul de l'économie, du commerce, de l'artisanat ou de l'agriculture. Au contraire, l'expérience montre que c'est précisément la libération politique des peuples coloniaux et la création de nouveaux Etats indépendants qui ouvrent la voie à un essor véritable de l'économie nationale.

Personne n'ose affirmer aujourd'hui que la libération des peuples coloniaux opprimés aboutirait à un déclin de la culture. La vie montre que la libération est immédia-

* Incorporant le document A/4502/Corr.1.

tement suivie de la renaissance, de l'essor et de l'épanouissement de cultures nationales originales, de l'extension de l'instruction publique, d'une meilleure protection de la santé, de la formation de cadres nationaux qualifiés et de meilleures possibilités d'enrichissement pour la culture mondiale.

La libération des nations précédemment opprimées profite non seulement aux peuples de l'Est, mais aussi à ceux de l'Ouest. La cause de la liberté des peuples, de leurs relations sur un pied d'égalité et du maintien de la paix dans le monde s'en trouve consolidée.

Mais la liquidation du régime colonial n'est pas encore achevée.

Les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies ne peuvent accepter passivement que sur les terres anciennes d'Afrique et d'Asie, dans les îles d'Océanie, dans la région des Caraïbes, et ailleurs, plus de 100 millions d'hommes continuent à souffrir sous le joug colonial. Les peuples de ces pays ont droit à l'autodétermination et à l'indépendance nationale ; or ils sont toujours sans droits, enchaînés. Dans ces pays, règnent, comme par le passé, la violence et l'illégalité, la loi majeure y étant celle du profit réalisé par les étrangers, dont les intérêts priment tout, alors que les droits imprescriptibles de l'homme et du peuple ne comptent pour rien. Le pays aux mains d'administrateurs étrangers qui méprisent et rançonnent la population locale, les tribus persécutées, les coutumes nationales tournées en dérision, l'absence d'égalité pour les autochtones, qui se voient privés de certains droits, le mépris honteux de leurs intérêts vitaux, les atteintes à leur fierté nationale et à leur dignité d'êtres humains provoquent chez tout honnête homme une profonde indignation.

Dans ces pays, on entend siffler le fouet du garde-chiourne, et les têtes tombent sous la hache du bourreau.

Les peuples coloniaux ne veulent pas vivre dans l'esclavage et la dépendance ; ils luttent pour leurs droits et leur indépendance, pour tout ce dont jouissent les autres peuples. Cependant, sur leur chemin se dressent les intérêts égoïstes des milieux impérialistes de l'Ouest, qui s'opposent aux justes aspirations des peuples. Les guerres coloniales, les expéditions punitives, le pillage auquel les monopoles se livrent ouvertement, les tribunaux militaires et les procès secrets, les réserves, les barrières de couleur, les prisons et les camps de concentration, telles sont quelques-unes des méthodes grâce auxquelles les colonialistes, officiels ou non, essaient d'étouffer tout ce qu'il y a de vivant, d'indépendant et de national dans les pays coloniaux.

La Conférence des Etats indépendants d'Afrique, réunie à Accra, a justement flétri tout cela, qu'elle a qualifié de fascisme colonial.

Ceux qui défendent l'ancien régime colonial espèrent encore en des mesures féroces de répression dans les colonies. Certes, ces mesures retardent la libération, mais la vie ne suit-elle pas son cours ? La cruelle répression exercée pendant des dizaines d'années a-t-elle arrêté la libération de l'Indonésie ; les massacres de dizaines et de centaines de milliers de personnes en Indochine y ont-ils sauvé la domination coloniale ? Les crimes commis aujourd'hui contre les peuples d'Afrique peuvent-ils arrêter le processus irrésistible de libération des peuples africains ?

Aucune force d'oppression et de despotisme ne peut maintenir un régime colonial qui a vécu. Quant aux victimes tombées sur le chemin de la liberté, on ne peut dire qu'elles soient mortes ; non, elles vivent dans la mémoire des peuples, elles vivront éternellement en tant que héros de la lutte pour la libération nationale.

Le colonialisme est à l'agonie. Mais il peut, dans sa dernière heure, provoquer de nombreuses souffrances et

faire maintes victimes, causer la perte de nombreuses vies humaines dans les colonies et dans les métropoles, détruire maintes richesses créées par le travail de plusieurs générations.

L'Organisation des Nations Unies s'adresse à tous les peuples de la terre et à tous les gouvernements leur demandant de ne pas rester passifs devant les souffrances des peuples coloniaux. Peut-on demeurer sourd aux gémissements du peuple du Kenya, où depuis huit ans se poursuit l'anéantissement de la population locale par les autorités coloniales, où cette population est enfermée dans des réserves, des prisons, des camps de concentration ? Peut-on demeurer sourd aux souffrances du peuple d'Oman, victime d'une guerre d'invasion ? Qui peut rester de sang-froid devant la répression incessante qui s'exerce sur les populations du Nyassaland, de l'Angola, du Mozambique, de la Rhodésie, du Ruanda-Urundi, du Sud-Ouest africain, du Tanganyika, de l'Ouganda, de l'Irian occidental ?

Il est inadmissible qu'à notre époque, en un siècle de progrès et de très grandes découvertes dues à l'esprit scientifique, où le pouvoir de l'homme sur les forces de la nature s'est énormément développé, la France mène une guerre coloniale en Algérie, utilisant l'aviation, l'artillerie, les blindés, les bombes au napalm et autres moyens de destruction massive contre les Algériens, qui depuis près de six ans luttent avec un courage à toute épreuve pour la liberté et l'indépendance de leur patrie. Des centaines de milliers d'Algériens ont été exterminés de nombreuses villes et de nombreux villages ont été incendiés et détruits, un cinquième de la population du pays a été jeté dans des camps de concentration. De nombreux fils de la France meurent aussi pour une cause injuste.

Une telle situation peut-elle être tolérée plus longtemps ? Non, elle ne peut l'être si l'on attache quelque prix à la noble cause de la paix et aux intérêts de l'humanité et du progrès.

Au nom de quoi mènent-ils des guerres meurtrières contre les peuples ceux qui ne veulent pas abandonner le régime colonial ? Au nom de quoi réprime-t-on les aspirations des peuples asservis épris de liberté ? On entend dire parfois que cela serait dans l'intérêt de la « civilisation » des pays peu développés, afin de les préparer à l'autonomie.

Mais c'est là un mensonge que l'on couvre des apparences de la vérité.

Quelle civilisation ont apporté cinq siècles de domination coloniale tyrannique aux pays africains de l'Angola, du Mozambique et de la Guinée portugaise, dont la superficie est égale à plus de la moitié de celle de l'Europe occidentale et qui comptent 11 millions d'habitants ? Ils leur ont apporté la misère et l'arbitraire, l'expropriation de terres arrosées par la sueur de nombreuses générations, l'expulsion des cultivateurs vers des régions stériles et arides.

L'arbitraire, la famine, l'ignorance et la maladie y sévissent, l'esclavage et le travail forcé y demeurent une réalité. Il n'y a pas un seul établissement d'enseignement supérieur et l'enseignement secondaire est presque inexistant.

Pourquoi le Portugal peut-il, de nos jours, maintenir ce régime d'arbitraire dans les colonies ? Comment justifier cet état de choses ?

Pendant un demi-siècle de domination coloniale belge, la population du Congo a diminué de plus de moitié en raison des expéditions punitives, de la famine et des maladies. Au moment de la proclamation de l'indépendance de la République du Congo, seuls quelques habitants savaient lire et écrire.

La situation n'est nullement meilleure dans d'autres colonies d'Afrique.

Certes, dans telle ou telle région de ces colonies, on a construit des routes, des aérodromes, des ports, des installations minières, quelques écoles. Mais tout cela sert à exploiter la population autochtone et à mettre les ressources naturelles des colonies au pillage.

Affirmer que le régime colonial est indispensable pour éviter les conflits et les guerres fratricides entre tribus et entre peuples, c'est mentir sciemment. Les événements du Congo montrent que le colonialisme vit par la discorde et les différends artificiellement suscités entre les tribus et les peuples. Il s'efforce d'affaiblir leur lutte commune pour la libération. La devise des puissances coloniales demeure « diviser pour régner ».

Que trouve-t-on sur l'étendard des pays d'Asie et d'Afrique qui luttent pour leur liberté nationale et leur indépendance ? On y trouve les principes de paix et d'unité de Bandoung et d'Accra.

Indifférents à la voix de la justice, les colonialistes s'efforcent de préserver des frontières arbitraires qui coupent en deux les peuples et les tribus et séparent des régions économiques d'Afrique qui aspirent à se réunir, ils s'efforcent de détruire l'unité et l'intégrité territoriale de nombreux pays.

L'indépendance des pays et des peuples coloniaux est un impératif de notre époque

L'Organisation des Nations Unies s'adresse aux peuples et aux gouvernements où que se trouvent leurs pays — à l'est ou à l'ouest, au nord ou au sud — pour poser une question que la vie elle-même soulève aujourd'hui : le régime colonial, en état de décomposition, répond-il aux idéaux des peuples et aux possibilités de notre temps ?

Il n'est que de comparer le développement au cours du siècle dernier des pays indépendants d'Europe ou d'Amérique du Nord et celui des pays coloniaux d'Afrique, pour voir clairement que la voie du colonialisme est celle de la régression, celle de la mort lente, de la destruction et de la dégradation des pays asservis par la force.

A l'époque où, dans les pays économiquement développés, l'industrie, les transports, l'agriculture, la science et la culture ont atteint un niveau élevé, où sont apparus les navires propulsés par l'énergie atomique, où des corps célestes artificiels ont été lancés dans l'espace extra-atmosphérique, l'Afrique, pays aux richesses fabuleuses, reste en arrière et devient un continent de la faim ; les principaux instruments agricoles y sont, comme il y a des milliers d'années, la houe, l'araire et des bâtons pointus, et des façons culturales primitives y conduisent à l'épuisement et à l'érosion des sols.

Un véritable abîme sépare aujourd'hui les Etats indépendants à l'industrie hautement développée et les pays coloniaux, et pourtant l'Asie et l'Afrique ont été le berceau de grandes civilisations qui ont enrichi la culture et la civilisation des autres peuples.

En réalité, l'objectif principal du régime colonial est de procurer d'énormes profits aux grands monopoles étrangers qui se sont emparés des positions économiques clefs dans les colonies, et d'extraire par tous les moyens des richesses et des valeurs matérielles. C'est pourquoi toute l'économie des colonies est une économie d'exploitation. Subordonnée avant tout aux intérêts étroits et aux besoins des marchés de divers pays plus développés industriellement, elle progresse lentement, de façon anormale et unilatérale.

Ce n'est qu'après la libération du Ghana que l'on a admis que son avenir ne dépendait pas de la seule production du cacao, mais de la création d'une industrie moderne, utilisant largement ses immenses ressources hydro-électriques et ses très riches dépôts de bauxite, et que c'était là surtout que résidait sa valeur du point de vue de l'économie mondiale.

Sous le régime colonial les énormes ressources hydro-électriques de la République du Congo n'avaient pas pu trouver non plus leur utilisation, alors que leur potentiel est presque égal à la production actuelle d'électricité de tous les pays d'Europe occidentale pris ensemble. L'utilisation de ces seules ressources permettrait non seulement d'entreprendre l'exploitation complète des colossales ressources minérales et d'élever le niveau de l'agriculture dans la République du Congo, mais aussi de transformer notablement toute la physiologie économique des pays d'Afrique centrale, et d'améliorer sensiblement le bien-être de leur population.

Il est scientifiquement prouvé que tous les pays du continent africain, ainsi que des autres continents, possèdent des richesses énormes et variées qui sont encore pour une large part inexploitées. Elles pourraient être mises au service des peuples de ces pays, et par là au service de l'humanité entière. Mais le régime colonial maintient sciemment et artificiellement les colonies dans un état économique arriéré et s'oppose à leur industrialisation et à l'utilisation rationnelle de leurs ressources. Il en résulte un incroyable gaspillage de fonds publics, d'immenses pertes de main-d'œuvre, un régime économique colonial fondé sur une monoculture parasitique dont l'objet est de satisfaire l'avidité de la métropole.

Le niveau actuel du développement industriel et technique, les derniers progrès de la science, de l'agriculture et de la culture permettent de mettre toutes ces immenses richesses au service des peuples en un temps relativement bref. Cependant, pour les utiliser, il faut avant tout accorder aux peuples le droit à une existence indépendante, supprimer le régime colonial et fournir une aide économique qui permette la mise en valeur de ces richesses. Cela permettra d'augmenter le bien-être de la population locale, d'élargir la capacité du marché intérieur, de mettre fin à l'analphabétisme actuel, au manque de cadres nationaux et au règne de la monoculture dans l'économie des colonies. Le régime colonial est incompatible avec la solution de tels problèmes, ainsi qu'avec les remarquables réalisations techniques qui font partie intégrante de la civilisation contemporaine.

Les bénéfiques tirés de l'exploitation des colonies ne profitent nullement aux peuples, mais bien plutôt aux gros monopoles étrangers, aux milliardaires. Les peuples de l'Orient comme de l'Occident sont obligés de payer un tribut élevé au colonialisme. Le pétrole et le café, le caoutchouc et le coton, le cuivre et les bananes, diverses matières premières et denrées alimentaires de provenance coloniale se vendent des dizaines de fois plus cher qu'elles ne se paient sur place. Les monopoles volent les gens deux fois : en Orient quand ils achètent, et en Occident lorsqu'ils revendent les marchandises et produits coloniaux.

Qui plus est, ils forcent les peuples des colonies à entretenir en temps de paix des forces armées et une administration étrangère, c'est-à-dire à payer le coût des chaînes dont ils sont chargés. En même temps, les monopoles font payer aux contribuables de la métropole des impôts élevés pour financer leurs expéditions punitives et leurs guerres coloniales, obligeant ainsi les peuples métropolitains à supporter eux aussi le coût des fers par lesquels les colonialistes des monopoles enchaînent les autres peuples. En fait, ils enterrent dans des champs de dévastation la liberté de leurs propres peuples aussi bien que l'indépendance des autres nations. Cela constitue déjà un terrible verdict de culpabilité contre le système colonial.

Cependant, si les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies, et bien sûr au premier chef ceux d'entre eux qui ont jadis imposé le joug colonial à de nombreux peuples, manifestaient la moindre compréhension à l'égard des besoins urgents de ces peuples, ils trouveraient le moyen de les satisfaire. Un de ces principaux

moyens est de résoudre le problème du désarmement et de réduire les dépenses militaires des Etats.

On sait que les Etats qui font partie du bloc militaire et colonial de l'Atlantique nord consacrent à eux seuls 62 milliards de dollars par an à la course aux armements. Si l'on affectait au développement et au progrès des pays d'Afrique, par exemple, ne fût-ce que la moitié de cette somme, employée chaque année à des fins improductives et dangereuses pour la paix, on pourrait réaliser de grandioses travaux de génie civil, et notamment les plans relatifs à l'Inga, au Konkouré, au Zambèze et à la Volta qui prévoient la construction de grosses centrales électriques et de réseaux d'irrigation, ainsi que d'entreprises industrielles, et une transformation de l'agriculture. Les peuples d'Afrique, libérés, pourraient créer partout des écoles, des universités, des hôpitaux, des routes et prendre d'autres mesures en vue de moderniser aussi l'agriculture et d'en accroître le rendement.

En même temps, si les colonies africaines et autres étaient libérées des chaînes du colonialisme, cela faciliterait l'exploitation de leurs ressources naturelles, augmenterait dans ces pays la demande de matériel européen et américain ainsi que d'autres produits industriels, accroîtrait les expéditions de matières premières et de produits destinés à l'industrie européenne et américaine, élèverait le niveau de l'emploi et le taux d'utilisation de la capacité de production, assurerait un niveau de vie plus élevé dans les pays industriels.

Toute personne honnête et tout gouvernement réellement partisans de droits égaux pour les peuples et de la réalisation des nobles buts et principes proclamés dans la Charte des Nations Unies ne peuvent manquer de voir que le colonialisme est dans le monde contemporain un phénomène honteux et anachronique. La suppression complète et définitive du colonialisme serait le prélude non seulement au progrès social, mais encore à un très vif essor technique dans l'industrie et l'agriculture, de même que la cessation de la traite des esclaves a donné une vigoureuse impulsion aux forces productives de la société.

La liquidation du colonialisme serait l'une des principales mesures à prendre pour amener une détente internationale. C'est le désir de faire obstacle à la libération et au développement national des jeunes Etats d'Asie, d'Afrique ou d'Amérique latine qui est à l'origine des conflits armés et des guerres qui se sont succédés, depuis 1945, en Indonésie, en Indochine et en Algérie, de l'agression contre l'Egypte, de l'intervention étrangère au Liban et en Jordanie, des complots dirigés contre la Syrie, l'Irak et d'autres pays. Tout au long du siècle dernier, d'ailleurs, la majorité des guerres et des conflits armés ont été liés d'une façon ou d'une autre au colonialisme et à la lutte des grandes puissances pour le partage ou la redistribution des colonies.

Plus d'une fois, les peuples ont senti peser sur eux le redoutable danger de voir les guerres coloniales se transformer en une nouvelle guerre mondiale. Aujourd'hui encore, l'intervention dont la République du Congo est la victime a aggravé la situation internationale, menacé la paix en Afrique — en Afrique et ailleurs. Peut-on oublier qu'à l'âge des armes nucléaires et des fusées un foyer allumé sur un continent peut en un instant embraser le monde entier ?

Bon nombre des principaux centres de tension internationale d'aujourd'hui — au Proche-Orient ou en Extrême-Orient, en Afrique et en Amérique latine — sont aussi dans une large mesure le fruit de la politique coloniale. Les colonies et autres « territoires non autonomes » servent à des puissances étrangères de bases militaires ou de polygones d'essais atomiques. Une telle situation peut-elle vraiment inciter les populations à la sérénité, les libérer de la peur de la guerre, les délivrer de la misère,

de la faim et de la maladie, que connaissent encore les peuples des pays qui sont toujours colonies ou territoires sous tutelle ?

Outre les colonies et territoire sous tutelle de grande étendue, plusieurs puissances gardent encore des points d'appui en diverses régions du monde, comme l'Irian occidental, Okinawa, Goa, Porto Rico, etc., pour ne pas parler de Taïwan, victime d'une agression de la part des Etats-Unis, qui ont occupé ce territoire de la République populaire de Chine. Pourquoi les puissances industrielles, hautement développées, ont-elles besoin de pareilles bases et « possessions » en territoire étranger ? N'est-ce pas là un vestige évident de l'époque révolue de la domination coloniale ? Que diraient les Européens et les Américains, si tel ou tel pays d'Asie ou d'Afrique réclamait des bases en Europe occidentale ou en Amérique du Nord ?

Il ne peut y avoir deux opinions sur ce point : ces bases servent à menacer l'indépendance nationale et la sécurité des peuples des régions avoisinantes. De même que les factoreries commerciales servaient, à l'aube du colonialisme, de base de départ pour l'instauration du régime d'oppression coloniale en Afrique, en Asie et en Amérique, de même, aujourd'hui, au moment où le colonialisme se désagrège, les impérialistes cherchent à utiliser les bases et les colonies qui leur restent pour faire brutalement pression sur les Etats indépendants d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine.

Il faut enterrer l'ignoble régime colonial

Les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies auteurs de la présente Déclaration, estiment que tout gouvernement qui est, non en paroles mais en actes, partisan de la paix et du progrès se doit de respecter les droits légitimes de tous les peuples sans exception qui réclament l'égalité, la justice et l'indépendance. Ou bien ces revendications seront reconnues par tous les Etats, ou bien les peuples opprimés, avec l'appui de leurs nombreux amis dans le monde entier, prendront eux-mêmes en main leur destinée et gagneront la liberté et l'indépendance, en balayant tous les obstacles artificiels que les colonialistes mettent sur leur chemin. Le premier devoir de tous les peuples est d'aider ces populations dans leur lutte sacrée pour l'indépendance et contre l'oppression colonialiste.

En même temps que tout l'ignoble système colonial, cette autre variante du colonialisme qu'est le régime de tutelle est aujourd'hui dépassée. Survivance directe du système des mandats de la Société des Nations, le régime de tutelle actuel devait, d'après la Charte des Nations Unies, favoriser l'évolution des territoires sous tutelle vers la capacité à s'administrer eux-mêmes et l'indépendance. Or 15 ans sont passés depuis l'adoption de la Charte et l'indépendance n'a été octroyée qu'à quatre territoires sous tutelle sur 11.

Jusqu'ici, aucun délai précis n'a été établi pour l'octroi de l'indépendance aux territoires sous tutelle, et notamment aux plus vastes d'entre eux : le Tanganyika, le Ruanda-Urundi et la Nouvelle-Guinée.

Au mépris des principes de l'Organisation des Nations Unies les puissances qui exercent la « tutelle » maintiennent en fait un régime colonial ; ils exploitent sans pitié la population, pillent les ressources naturelles, recourent à la répression contre ceux qui adressent des pétitions à l'ONU, et entravent le développement économique et politique des territoires en question.

Le régime de tutelle ne s'est justifié nulle part ; il faut donc l'enterrer en même temps que tout l'anachronique système colonial.

Le régime d'oppression coloniale a laissé à l'homme un lourd héritage de problèmes nombreux et complexes. Les événements tragiques au Congo, et dans plusieurs

autres régions du monde où les peuples mènent une juste lutte pour défendre leurs droits, montrent qu'il faut trouver une solution raisonnable au problème des rapports entre la population autochtone et les colons venus d'autres continents.

La discrimination raciale dans toutes ses manifestations détestables, la division des peuples et des nations en privilégiés et « inférieurs », tout cela, c'est du racisme, c'est la justification du génocide criminel, c'est la porte ouverte à de nouveaux forfaits qui viendraient s'ajouter aux anciens, de nouveaux crimes qui feraient suite aux précédents, c'est la porte ouverte à l'encouragement de la haine mutuelle, à d'interminables conflits sanglants entre les pays et les peuples.

La couleur de la peau peut différer, mais chez tous les peuples le sang n'a qu'une seule teinte. Aucun peuple ne peut prétendre à en dominer d'autres.

Les liens et les relations qui se sont créés entre les peuples à l'époque du colonialisme doivent faire place à des rapports nouveaux fondés sur le principe de l'égalité des droits, de l'amitié et du respect mutuel, quels que soient le régime politique et social des Etats, la conception du monde des individus, leurs opinions politiques ou la couleur de leur peau. Les peuples des colonies doivent obtenir une indépendance véritable, et non une indépendance fictive qui les maintiendrait sous quelque nouvelle forme de régime colonial. Ils ne se contentent plus de réclamer une plus grande liberté au sein du régime colonial; ils veulent la suppression pure et simple de ce régime, la liberté d'aller de l'avant, ainsi que le droit de disposer d'eux-mêmes, d'exploiter leurs ressources, de jouir des fruits de leur labeur. Toute forme d'asservissement, toute forme de « tutelle » ou de « charité » à l'égard des peuples offense gravement leur dignité.

La vie exige aujourd'hui que l'on choisisse : stagnation ou progrès, esclavage ou liberté, division ou unité des peuples, guerre ou paix.

L'Organisation des Nations Unies estime qu'il est de son devoir d'adresser un appel pressant aux puissances qui possèdent des territoires coloniaux pour qu'elles entrent en pourparlers, sur un pied d'égalité, avec les représentants des peuples qu'elles administrent et s'entendent avec eux sur l'établissement de la liberté et de l'indépendance de ces pays.

Il faut fixer des dates précises et rapprochées pour ces pourparlers, et exclure toute possibilité de pression et d'agression de la part des puissances coloniales. Si ces puissances restent sourdes à cet appel, si elles tardent à libérer leurs colonies, si elles écrasent les mouvements de libération des peuples coloniaux, alors, les peuples pacifiques devront tout mettre en œuvre pour fournir une aide morale et matérielle aux peuples qui combattent pour leur indépendance.

Les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies partent du principe que chaque pays et chaque peuple a un droit total et imprescriptible à une existence indépendante. Ils sont persuadés que la suppression du régime colonial n'aura pas pour effet d'éloigner les uns des autres les pays d'Afrique et d'Europe. Au contraire, elle entraînera une collaboration encore plus étroite entre eux. Mais cette unification, cette coopération entre les peuples ne peut être qu'un don libre et réciproque.

Plus les grands principes de la collaboration internationale — égalité des droits, souveraineté et intégrité territoriale, non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres pays, avantage mutuel, coexistence pacifique et collaboration économique — seront appliqués systématiquement et franchement, plus la compréhension mutuelle et l'unité de vues seront solidement établies entre Etats libres et égaux.

C'est là le seul moyen qui s'offre aux pays de l'est et de l'ouest, du nord et du sud, pour aller de l'avant

vers le progrès, vers l'entente véritable des nations dans la paix en utilisant les magnifiques réalisations de la science et de la culture d'aujourd'hui. C'est là le seul moyen de mettre à exécution les nobles dispositions que la Charte des Nations Unies a consacrées au droit des nations et des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Mus par le désir ardent de voir s'établir au plus tôt la bonne volonté réciproque et l'entente entre les Etats et les peuples, de même qu'entre les populations autochtones des territoires actuellement non autonomes et les personnes qui se sont fixées sur le même sol et souhaitent y vivre sur un pied d'égalité avec tous les autres citoyens du pays, les Etats Membres de l'ONU, signataires de la présente déclaration, adressent un appel à tous les peuples sans distinction de langue, de couleur, de religion ou de conviction politique.

Que tous les peuples de la terre entendent nos paroles

Nous habitons tous la même planète. C'est sur elle que nous sommes nés, que nous travaillons, que nous élevons nos enfants et que nous leur transmettons ce que nous avons réalisé dans la vie. Et, bien qu'il existe sur la terre des Etats différents, tous les hommes naissent citoyens égaux en dignité.

Tout le cours de l'évolution historique pose aujourd'hui la question de la suppression totale et définitive du régime colonial sous toutes ses formes et manifestations, et cela non pas dans un avenir indéterminé, mais immédiatement et sans réserve.

TEXTE DU PROJET DE DÉCLARATION

En conséquence, les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies proclament solennellement les exigences suivantes :

1. Accorder sans délai à tous les pays coloniaux, territoires sous tutelle et autres territoires non autonomes l'indépendance complète et la liberté d'édifier leurs propres Etats nationaux conformément à la volonté et aux aspirations librement exprimées de leur peuple. Le régime colonial et l'administration coloniale sous toutes ses formes doivent être entièrement supprimés afin de permettre aux peuples de ces territoires de décider eux-mêmes de leur sort et de leur régime politique.

2. Eliminer également tous les points d'appui du colonialisme sous la forme de possessions et de zones cédées à bail en territoire étranger.

3. Les gouvernements de tous les pays sont invités à observer rigoureusement et constamment, dans les relations entre Etats, les dispositions de la Charte des Nations Unies et de la présente Déclaration concernant l'égalité et le respect des droits souverains et de l'intégrité territoriale de tous les Etats sans exception, et à n'admettre aucune manifestation du colonialisme, aucun droit ou privilège exclusif de certains Etats au détriment d'autres Etats.

Les Etats Membres de l'ONU, selon les nobles principes de la Charte de leur organisation, ne sauraient manquer de considérer la suppression du régime colonial comme une étape essentielle dans la vie internationale. Cette action sera déjà par elle-même l'une des principales bases du développement des relations amicales entre tous les Etats et tous les peuples, et contribuera donc ainsi à la grande tâche qui est d'établir une paix solide et durable dans le monde.

Le devoir sacré de tout Etat et de tout gouvernement est de contribuer à mettre en application intégralement et aussitôt que possible la présente Déclaration.